

WASHINGTON
Le 27 avril 1982

Cher Mark,

Je vous remercie de votre lettre du 23 avril concernant le financement du Système de transport du gaz naturel de l'Alaska.

Nous partageons les préoccupations du Gouvernement du Canada concernant certains développements récents qui pourraient retarder sensiblement l'achèvement du gazoduc. Le Gouvernement des États-Unis maintient son plein engagement à l'égard d'un Système de transport du gaz naturel de l'Alaska financé par des capitaux privés, et il croit qu'il serait malheureux que sa construction soit à nouveau retardée, peut-être pour une période indéterminée.

Comme vous le savez, cette Administration a contribué activement à réduire les obstacles juridiques et réglementaires qui ont compliqué les efforts du secteur privé pour organiser le financement nécessaire. Lorsqu'il a soumis au Congrès sa demande de dérogation à la loi, le 15 octobre 1981, le Président Reagan a réaffirmé l'engagement fondamental de son gouvernement envers le Système de transport lorsqu'il a déclaré:

"Mon Administration appuie l'achèvement de ce projet par un financement privé, et nous espérons que cette action supprimera les obstacles à l'avancement du projet. Je crois que ce projet est important, non seulement pour sa contribution à la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord, mais aussi parce qu'il est un symbole de la capacité qu'ont les peuples américain et canadien de collaborer dans le domaine de l'énergie, à l'avantage des deux pays et des deux peuples."

Grâce à la coopération de l'Administration et du Congrès, la dérogation a été approuvée le 15 décembre 1981.

L'Honorable
Mark MacGuigan, C.P., député,
Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures du Canada,
Ottawa